

## Compte-rendu du Conseil d'école EEPU La Sablonnaie

Nort sur Erdre le jeudi 21 mars 2019 à 18h30

### **Présents :**

Pour l'école : M. Lebreton (Directeur), M. Tétrel (DDEN), Mme Godart (ULIS), Mme Raffré (RASED), Mme Marquet (CM2b), M Jehannin (CM2a), Mme Le-Bars (CE2d), M Sanz-Aparicio (CM1c), M Lamblin (CM1b), M Poissonneau (CM1a), Mme Leroy (CE2c), Mme Gerzé (CE2b), M Bouldé (CE2a), Mme Filleul (CE1b), Mme Masson (CE1a), Mme Ferry (CPd), Mme Labarre (CPc), Mme Chotard (CPa/CPb/CE1c/CE2b).

Pour la mairie : M. Davu (Maire), Mme Guéron (Maire-adjointe aux affaires scolaires), Mme Allain, (Responsable enfance jeunesse), Mme Seguy (Responsable du périscolaire)

Les représentants de parents APMS : Mme Galli, Mme Anger, Mme Bedouin, M Guillemot, Mme Aulnette, Mme Michaud, Mme Kuneben

Les représentants de parents FCPE : Mme Arru, M Charrier, Mme Peraldi

**Excusés** : M. Huchet (IEN), M Espiau (ULIS), Mme Marc (RASED), Mme Jeanneau (RASED), Mme Moreul (RASED), Mme Auray (CM2c), Mme Blaize (CM2d), Mme Ledoux (CPb), Mme Oheix (CPa), ), Mme Fantuzzi (CE1c), Mme De Lapasse (CPd), Mme Bellanger (TR), Mme Dilé, (Responsable du périscolaire)

### \* Fermeture de classe

Le seuil de fermeture de classe pour notre école est de 430 élèves. Lors de l'enquête de janvier, nous avons une perspective de 425 élèves pour la rentrée de septembre. L'Inspection Académique a logiquement décidé d'une fermeture de classe. Une semaine après cette décision, la perspective est remontée à 430.

L'année dernière, entre la perspective de janvier et les chiffres de la rentrée, il y avait une quinzaine d'élèves en plus. Si on observe le tableau des logements à venir, on ne peut qu'imaginer une augmentation de la perspective à nouveau. Ce tableau a été envoyé à l'IA par M le Maire.

L'IA reviendra peut-être sur sa décision en juin si l'augmentation de la perspective est significative. En attendant, un enseignant doit participer au mouvement des enseignants sachant qu'il serait prioritaire sur son poste si la fermeture était annulée.

### \* Recrutement des enseignants

Vocation enseignant : le recrutement de contractuels à l'école aurait pour fonction le soutien de service. Il s'agit d'étudiants en L2 qui n'ont par conséquent pas le concours mais qui pourraient se retrouver confrontés à des classes. Ils sont positionnés sur des mi-temps complément de service. Notre école pourrait être concernée car certains enseignants ne sont pas à plein temps.

Les parents d'élèves regrettent que si le renfort de moyens humains peut être positif, le recrutement de contractuels diplômés en L2 présente des limites-risques importants : confier des élèves à des personnes qui ne sont pas formées à la gestion de classe, imposer à l'équipe

en place de former ces personnes « sur le tas », déséquilibrer les équipes enseignantes qui auraient le souci de « préserver » leur jeune collègue et de compenser leur manque de formation.

#### \* Postes d'aide à la direction et de service civique

L'intervention du personnel communal pour le soutien du Directeur dans la gestion de l'école porte ses fruits. Cela renforce aussi la coordination entre le temps périscolaire et le temps scolaire dans le suivi des élèves. Les représentants de parents d'élèves FCPE notent que c'est un financement par la mairie sur des tâches qui relèvent de la gestion de l'école.

Deux personnes font un service civique au sein de notre école. C'est financé par l'agence du service civique. Les deux personnes sont très volontaires et très actives. Elles participent à de multiples tâches depuis l'intervention auprès d'enfants, l'intervention pour compenser le non remplacement de l'AVS-co, l'aide à apprentissage du français pour des enfants allophones, la gestion de la BCD et surtout des interventions pour aider les enseignants dans différentes matières. Leur intervention est très positive et répond à un réel besoin mais a deux principales limites : ce sont des contrats précaires qui ne permettent pas un suivi des missions dans le temps et créent de l'incertitude à chaque renouvellement de personnel. De plus, ces contrats ne correspondent pas une rémunération décente des travailleurs (leur salaire est de 475 euros par mois).

#### \* RASED

Année en cours pour la Sablonnaie :

- 43 demandes d'aide Cycles 2 et 3 confondus
- 2 demandes spécifiques en CE2
- 12 élèves pris en coup de pouce lecture en CE1
- 23 demandes non formulées essentiellement en cycle 3

Pour rappel en 2017/2018 : 48 demandes

Le réseau n'est pas au complet sur la circonscription. A noter qu'une psychologue vacataire a été recrutée en janvier pour pallier l'absence de la titulaire (avis indispensable pour les orientations).

Du fait de la délimitation de circonscription de référence pour le RASED, le service n'est pas doté des moyens correspondant à un milieu rural. Cela implique des moyens limités pour assurer une présence sur l'ensemble des établissements concernés et pour traiter l'ensemble des besoins. Cela a pour conséquence d'inciter les parents à se tourner vers des intervenants libéraux ce qui n'est pas toujours possible du fait des moyens financiers des familles (problème de remboursement des psychologues : des parents peuvent ne pas être en capacité de payer un psychologue pour le suivi de leur enfant), de leur lieu de domicile...

La représentante du RASED remercie les parents d'élèves pour leur mobilisation et leur implication et souligne que ce type de soutien peut être un levier dans les discussions relatives aux moyens alloués au RASED.

#### \* Informatique :

La salle informatique est installée. Les équipements mobiliers et l'organisation de la salle sont très satisfaisants. Cette mise en place a nécessité un investissement non négligeable de la part de la commune. L'utilisation de la salle est toutefois limitée car l'usage d'internet suspend toute possibilité d'utilisation des accès web dans les classes au même moment. Les connexions en salle informatique impactent aussi le travail du Directeur puisque la connexion de son poste de travail est impossible lorsque des classes utilisent l'espace informatique.

Le débit vers l'école n'est pas suffisant et pour répondre à cette demande, la mairie est contrainte de lancer des travaux sur le réseau mairie pour raccorder les différents établissements demandeurs sur Nort-sur-Erdre à savoir : la médiathèque, l'école... Les travaux devraient alors permettre d'accéder à la fibre. Aucun calendrier n'est donné. En l'état la salle informatique ne peut pas être pleinement exploitée. A noter que le réseau du collège n'est pas le même que celui de l'école. La mairie cherche des solutions temporaires (ex : clef 4G).

#### \* Travaux :

Une intervention est demandée dans la Cour 1 de l'école qui est inondée en cas de forte pluie ou averse.

#### \* Cantine et périscolaire :

A l'issue du dernier conseil d'école avait été demandée une réflexion pour permettre à tous les enfants fréquentant la cantine d'avoir un temps à table suffisant pour se restaurer et ne pas arriver en retard pour leur cours de l'après-midi. Des retards de service avaient été constatés notamment à la rentrée scolaire. Les services communaux ont alors identifiés deux axes de réflexion : externaliser une partie des élèves pour se restaurer en dehors des locaux actuels, optimiser les passages pour garantir à tous le temps nécessaire. La visite d'un agent du département a permis d'identifier des marges d'amélioration en mettant en place des nouvelles organisations simples ne nécessitant pas des investissements importants : achat de vaisselle, préparation des couverts dans les verres, affichage de photographie du plat pour faciliter le choix des élèves, achat d'une rampe de desserte pour soulager occasionnellement en cas de « bouchon » au niveau du tapis de desserte. Des agents de la restauration ont effectué plusieurs visites sur des sites voisins, notamment à Joué-sur-Erdre et Ligné. De l'exemple de Ligné a notamment découlé la mise en place du service Zéro déchet qui a été expérimenté auprès de 12 élèves de CM2 par service (aujourd'hui étendu aux élèves de CM1 et à deux services soit 24 élèves au total). Les parents d'élèves soulignent que cette expérimentation est très positive auprès des élèves. L'ensemble des mesures a permis de faire baisser la moyenne de passage du dernier entrant et va donc dans le bon sens. La rentrée scolaire restera toujours une période sensible sur lequel la mairie nourrit une réflexion pour éviter de répéter les dérives constatées en début d'année.

La commission repas est programmée le 17 juin 2019.

L'expérimentation d'un espace réservé pour que certains enfants puissent faire leurs devoirs au périscolaire a été menée par le passé mais n'a pas été convaincante. Cela nécessite des améliorations notamment pour offrir un environnement plus propice à l'étude pour les volontaires. Une nouvelle tentative peut être envisagée.

### \* Projet d'école :

Le nouveau projet a été validé par l'Inspection Académique. Il est consultable sur le site de l'école.

Les axes du projet d'école sont :

1. *Garantir l'acquisition du « lire, écrire, compter et respecter autrui » et du socle commun*
2. *Instaurer un climat scolaire positif, propice au « vivre et apprendre ensemble »*
3. *Réussir l'inclusion au quotidien*
4. *Maintenir un dialogue de qualité avec les parents*

### \* Pédagogie :

- Apprendre à porter secours.

La formation aux premiers secours est dispensée pendant la formation initiale des enseignants mais il est difficile d'obtenir une formation complémentaire pour la réactualiser. A noter que l'une des personnes en service civique a suivi une formation en ce domaine, l'autre ayant déjà le PSC1.

- Elèves à profil particulier.

L'enseignant est le premier à détecter chez l'enfant un fonctionnement différent. En concertation en équipe d'école et avec le RASED, il peut être conseillé aux parents une prise en charge réseau ou d'orienter l'élève vers un psychologue scolaire ou vers un intervenant extérieur (orthophoniste, psychomotricien...) en fonction des troubles supposés. Ce suivi reviendra aux parents de l'élève. Un diagnostic est rarement posé avant le CE2 et les diagnostics sont parfois difficiles à établir tant les élèves compensent leurs troubles pendant très longtemps.

Il faut savoir qu'une reconnaissance MDPH relève du parcours du combattant notamment en termes de liste d'attente. Des associations de parents d'élève qui se sont organisées peuvent aider à l'accélération de cette reconnaissance.

Un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) peut être envisagé lors du 3<sup>e</sup> cycle en élémentaire pour être mis en place au collège. Dans ce cas, c'est le médecin scolaire qui coordonne et valide ou pas ce PAP.

- Classes transplantées :

Les 4 classes de CM2 sont bien parties en Normandie sur les plages du débarquement.

### Agenda :

- Samedi 23 et dimanche 24 mars – Salon du livre
- Mardi 21 mai 2019 – Spectacle des CM1
- Samedi 22 juin 2019 à 10h – Accueil des parents des futurs CP
- Dimanche 16 juin 2019 – Fête de l'école
- Jeudi 20 juin 2018 – 3<sup>ème</sup> conseil d'école ordinaire